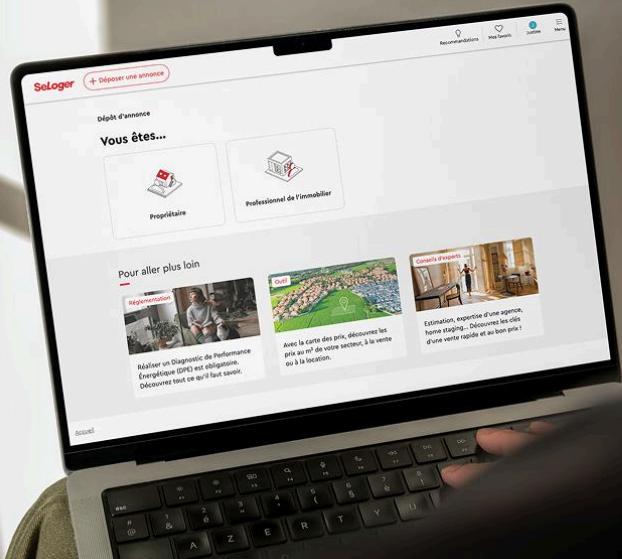




# SeLoger

# Charte qualité (particuliers)



## En respectant les directives de publication, vous améliorez la qualité de vos annonces.

Nous savons que les annonces de meilleure qualité génèrent plus d'intérêt. Avec cette Charte Qualité, notre objectif est de garantir une uniformité des annonces SeLoger, tout en offrant à nos utilisateurs la meilleure expérience possible.

### Uniquement les biens "à vendre" ou "à louer" peuvent être publiés

**Les biens qui sont loués, vendus ou qui ne sont plus disponibles à la visite doivent être retirés de la liste de résultats.** Cela signifie qu'il n'est pas permis de maintenir un bien en ligne tout en indiquant dans la description qu'il est loué ou vendu. Les annonces de location saisonnière sont par ailleurs interdites. Une location saisonnière est définie comme une location de courte durée n'excédant pas 3 mois.

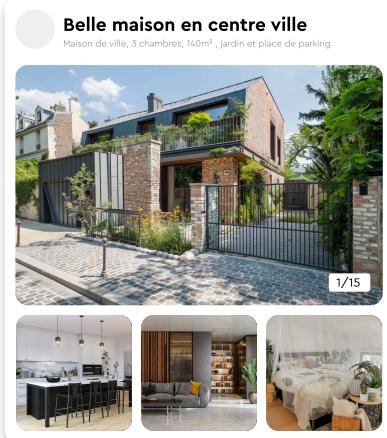
#### Le label "Nouveau"

Ce label est automatiquement et exclusivement attribué pendant plusieurs jours suivant la publication initiale de votre annonce. Une prolongation de diffusion ou un changement de prix ne génèrent pas l'apparition de ce label.



## ✓ Obligatoire

- Qualité Requise :** bonne résolution (1280x720 px minimum)
- Minimum 2 photos :** Votre annonce doit inclure au moins 2 photos. Veuillez noter que les annonces avec moins de 5 photos ont tendance à générer moins d'attention.
- La photo doit représenter le bien en question** et ne peut porter à discussion. Un cadre permettant de mettre le bien en avant est autorisé.
- Propriété et Utilisation des photos :** Assurez-vous d'avoir le droit d'utiliser toutes les photos que vous publiez. Il est de votre responsabilité de vous assurer que toutes les autorisations nécessaires sont obtenues pour vos photos, y compris celles du propriétaire et des locataires actuels.
- Toute photo publiée doit respecter notre Charte Qualité, nos Conditions Générales et notre Politique de Confidentialité.** Il est strictement interdit d'utiliser des images non liées à l'offre proposée, non autorisées, contrefaites ou à caractère pornographique.



## ✗ Interdit

- Captures d'écran**
- Basse résolution** (floues, pixélisées)
- Bordures noires**
- Mauvaise orientation** (à l'envers, sur le côté)
- Aucun élément extérieur** (stickers, texte, logos...)
- Aucune personne\*** (identifiable ou non)
- Aucun monument historique\*\***

\*Aucune personne (identifiable ou non) ne doit être visible. Pour les projets neufs, une exception est faite pour les images de synthèse.

\*\*Aucun monument historique ne doit apparaître sur les photos, sauf si le monument est photographié depuis le bien lui-même.

# Coordonnées & Description de la propriété.



**Indiquez uniquement vos coordonnées dans les champs prévus à cet effet.**

Celles-ci ne doivent pas être reprises dans le titre, la description, sur une photo ou tout autre élément.

**Fournissez autant de détails que possible dans votre description :**

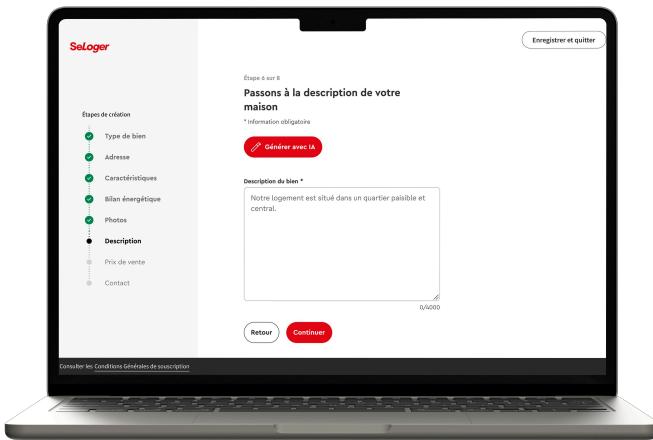


## Champs obligatoires

**Certains champs doivent être remplis pour pouvoir publier l'annonce.**

Si ces champs sont manquants ou remplis de manière incohérente avec les critères du bien (par exemple, lister un "appartement" sous le type de bien "maison", ou entrer une surface de 1 m<sup>2</sup>), l'annonce ne peut pas être publiée ou sera suspendue/supprimée. **Les principaux champs obligatoires sont :**

- **Type de bien** (ex.: maison, appartement, etc.)
- **Location du bien** (Code postal et ville, voir détails sur la localisation de la propriété ci-dessous)
- **Prix**
- **Nombre de pièces** (pour les propriétés résidentielles)
- **Surface**
- **Le Certificat de Performance Énergétique (DPE)** si requis.



## Champs interdits

**L'annonce doit uniquement détailler les caractéristiques du bien proposé à la vente ou à la location.** La description doit donc exclure les informations suivantes :

- **Coordonnées** (adresse e-mail, numéros de téléphone, etc. : ceux-ci ne doivent apparaître que dans les champs prévus à cet effet)
- **Liens externes**
- **Tout contenu promotionnel et/ou publicitaire** (ex. : offres de crédit)
- **Descriptions ne correspondant pas à la propriété**
- **Sollicitation monétaire avant le contact/la visite**

**Toute autre mention qui contredit cette Charte Qualité, nos Conditions Générales ou notre Politique de Confidentialité est strictement interdites, notamment :**

- Tout contenu rédigé dans une **langue étrangère** **contenant des termes ou des descriptions non liés au contenu proposé**
- Tout contenu contenant des **termes ou des descriptions non liés au contenu proposé**
- Tout contenu lié à **des biens immobiliers ou des projets de construction fictifs**
- Tout contenu **frauduleux ou destiné à induire l'utilisateur en erreur**
- Tout contenu **à caractère politique, religieux ou haineux**

# Localisation du bien

**L'annonce doit être publiée sous la ville et le code postal où le bien est réellement situé.**

Il est strictement interdit d'afficher un bien sous une commune qui ne correspond pas à son emplacement réel.

## Adresse du bien :

- **L'adresse complète et exacte du bien doit être fournie** lors de la saisie de l'annonce et sera utilisée **pour géolocaliser le bien** sur la carte. Seule la zone approximative ou la localisation précise sur la carte sera affichée sur la plateforme, selon votre choix
- **Le bien ne doit être affiché que sous une seule adresse.** Si vous avez plusieurs propriétés identiques à la même adresse (ex: chambres étudiantes, garages, places de parking), incluez dans votre description le numéro d'unité, l'étage ou un autre détail qui distingue le bien des autres annonces



Le succès du propriétaire à trouver le bon acheteur ou locataire dépend de la précision et de l'exactitude des données qui y sont mentionnées. Pour Digital Classifieds France, il est essentiel que l'utilisateur s'assure que toutes les informations, références et données qu'il fournit sont pleinement conformes au contrat, aux conditions d'utilisation, aux conditions générales et à la politique de confidentialité définies sur sa plateforme, ainsi qu'à toutes les dispositions légales applicables.

Digital Classifieds France se réserve le droit de ne pas publier une annonce, ou de supprimer tout contenu non conforme de ses plateformes ou, si raisonnablement nécessaire, de supprimer l'annonce et/ou d'imposer des restrictions à la capacité de l'utilisateur à publier des annonces (désactivation du compte). La suppression des contenus non conformes ou de l'annonce elle-même ne donne droit au client à aucun remboursement ou compensation.